

Inscription sept 2026 juin 2027

Calendrier de pratique hors vacances scolaires zone A & jours fériés
St Christoly à l'espace Culturel Edgar Pillet
Gaillan nouvelle salle des sports

Nom et prénom:

Adresse

âge, profession

tel

mail

« J'accepte de recevoir des informations de la part de Caroline par SMS WhatsApp ou Mail »
oui /non

Tarifs et prestations :

Vous souhaitez pratiquer le yoga mais vos finances sont modestes ? Parlons-en ! Cela ne doit pas être un frein 😊

▶ **COTISATION ANNUELLE OBLIGATOIRE « ASSOCIATION YOGA EN MEDOC »** **20 EUR** (hors formules 6 & 7)

■ **ST CHRISTOLY du 7 septembre 2026 au 28 juin 2027 lundi 18h30-19h45**

1. 320 € ou tarif « early yogi » 290 € pour règlement complet avant le 10/08/2026

■ **GAILLAN du 16 septembre 2026 au 30 juin 2027 mercredi 18h45-20h**

2. 280 € ou tarif « early yogi » 265 € pour tout règlement complet avant le 10/08/2026

■ **ST CHRISTOLY + GAILLAN**

3. **-30%** sur le cours de Gaillan soit 516 € ou **475 €** tarif « early yogi » pour tout règlement complet avant le 10/08/2026

■ **Formules à la carte disponible toute l'année**

4. 3 mois date à date : 130 € (dont 20€ à part au 1er paiement pour l'adhésion)
5. Carte 10 cours : 140€ (dont 20€ à part au 1er paiement pour l'adhésion) valable 10 mois date à date
6. 1 mois découverte (1 cours / semaine soit 4 cours d'affilée) : 50€ valable une seule fois/an
7. A l'unité 15 €

NOTEZ ICI :

Le numéro de la formule choisie :

Votre mode de paiement :

Les informations recueillies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre de l'activité de Caroline Surjon. Elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers. Conformément à la réglementation en vigueur (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données.



Conditions générales de vente et de pratique

Caroline Surjon, enseignante diplômée de l'École Nationale des Professeurs de Yoga, propose des cours et ateliers de yoga **assurance allianz 62886955 siret 913150280 00026**.

Les présentes conditions générales détaillent les droits et obligations de Caroline Surjon et de toute personne s'inscrivant à une prestation.

Calendrier et organisation des cours :

Les cours sont dispensés selon le calendrier communiqué en début de saison.

Caroline Surjon se réserve le droit de modifier :

- les horaires (+ ou -15 min)
- le lieu de pratique (+ ou -15 km)

En cas d'indisponibilité de la salle indépendante de sa volonté (ex : décision municipale) aucun remboursement ne pourra être exigé. Dans la mesure du possible, des séances de remplacement seront proposées.

Tarifs et modalités de paiement :

1-ADHESION ANNUELLE 20€ obligatoire en chèque ou virement à ASSOCIATION YOGA EN MEDOC

2-ABONNEMENT Espèces, chèque à l'ordre de **Caroline Surjon**, virement, paypal. L'inscription est considérée comme définitive à réception du 1er règlement de tout ou partie de l'adhésion.

Important :

Les abonnements sont nominatifs et non cessibles, sauf accord écrit de Caroline Surjon.

Les sommes versées ne sont pas remboursables, sauf cas de force majeure défini ci-dessous.

3-Conditions de remboursement (cas de force majeure uniquement)

Un remboursement partiel pourra être envisagé sur demande et uniquement en cas de :

- maladie empêchant la pratique pendant plus de 4 mois.
- déménagement à plus de 50 km.

Ces situations doivent être dûment justifiées : certificat médical, justificatif de domicile.

Dans ce cas, il pourra être proposé : un report d'abonnement ou un remboursement partiel en cas d'incapacité totale de reprise de la pratique, avec une retenue de 30 % correspondant aux frais engagés. Le remboursement est calculé au prorata des mois non commencés.

Responsabilité et Santé

Le yoga est une pratique physique et mentale nécessitant une bonne écoute de son corps.

Le participant s'engage à :

- informer l'enseignante de tout problème de santé
- remplir le questionnaire de santé fourni
- adapter sa pratique en fonction de ses capacités

Caroline Surjon ne saurait être tenue responsable en cas de blessure liée à une pratique inadaptée ou au non-respect des consignes.

Je vous prie de vous engager à pratiquer en faveur de l'apaisement de votre corps et votre mental. Pratique régulière et assiduité sont vivement encouragées.

Pour une bonne pratique, il est conseillé de ne pas manger 2h avant un cours :

Prévoyez des vêtements propres et souples. Il est vivement recommandé d'avoir son propre matériel : un tapis, 2 blocs, une sangle et un plaid pour les relaxations. Arriver à l'heure et éteindre les téléphone pour le respect de la pratique et du groupe 😊

L'inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Date et signature « Bon pour inscription et validation des conditions générales »

Merci de votre confiance . Je suis heureuse de partager avec vous la belle pratique du yoga :-)